

ALENÇON, le 24 AVR. 2014

Pôle aménagement environnement

Service des transports

Hôtel du Département  
27, boulevard de Strasbourg  
CS 30528 - 61017 ALENÇON Cedex

☎ 02 33 81 61 95

☎ 02 33 81 60 72

@ pae.transports@cg61.fr

Réf. SL/CHM

Poste 1489

## NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

**Objet :** Transports scolaires 2013-2014 – Centre scolaire de Bellême  
**Circuit n° S03-0005A – Origny – Chemilli – Vaunoise – Le Gué-de-la-Chaine**  
**Règles de sécurité à bord de l'autocar**

Lors d'un contrôle effectué le lundi 14 avril 2014, il s'est avéré que de nombreux enfants n'avaient pas attaché leur ceinture de sécurité.

Aussi, je vous rappelle que le port de la ceinture est un enjeu de sécurité routière, car lors des accidents impliquant des autocars, les traumatismes corporels graves sont consécutifs à l'éjection des occupants hors du véhicule ou à l'intérieur.

De plus, le passager qui ne l'attache pas est passible d'une amende de 135 €.

Le service public ne peut être effectué dans des conditions inacceptables.

J'ai besoin de votre concours pour que les enfants adoptent une attitude correcte en prenant conscience de leurs devoirs.

Il est essentiel que le conducteur puisse consacrer pleinement son attention à la conduite et que les enfants restent calmes et assis, ceinture attachée. Chaque année, le Conseil général, en vous adressant le titre de transport, vous précise le règlement en matière de transport et de sécurité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir rappeler à votre enfant les règles suivantes :

- ▷ attacher sa ceinture, si son siège est équipé,
- ▷ rester calme, à sa place et correct envers les autres et le conducteur,
- ▷ ne pas crier ou projeter des objets,
- ▷ quitter sa place sans bousculade, seulement après l'arrêt total du car.

Je souhaite pouvoir compter sur votre appui et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,  
Pour le Président du Conseil général  
et par délégation  
Le Directeur du pôle aménagement environnement

Christian BOISRENOULT